



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

télévision

Question écrite n° 21082

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le réseau des télévisions francophones. En effet, pour faire vivre la francophonie et la rendre toujours plus dynamique et créatrice, il est nécessaire que le service public français de télévision puisse être à l'initiative d'une relance vigoureuse de l'Association des télévisions francophones qui a écrit, par le passé, de belles pages de l'histoire de la télévision. Il est donc nécessaire que ce réseau se réinvestisse dans la coproduction et l'organisation commune de grands événements culturels ponctuels autour de la langue française. Elle lui demande donc de lui indiquer ses intentions au sujet de ce dossier.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu attirer l'attention du ministre de la culture et de la communication sur la relance du réseau associatif des télévisions francophones. Le ministre de la culture et de la communication souhaite tout d'abord rappeler son attachement à la francophonie en tant qu'outil de promotion culturelle et d'innovation télévisuelle. Il souligne à cet égard que le réseau de la Communauté des télévisions francophones (CTF) rassemble douze télédiffuseurs de langue française, dont les trois sociétés nationales de programmes du groupe France Télévisions, RFO, CFI, et TV 5. Ce réseau continue d'encourager les échanges et la coproduction de programmes, ainsi que l'organisation de grands événements culturels autour de la langue française, comme l'a montré, cette année, la coproduction et la diffusion par France 2 des « trophées de la langue française ». En 2004, la création d'un prix couronnant une oeuvre audiovisuelle francophone devrait donner à l'activité du réseau une nouvelle visibilité. Par ailleurs, la Communauté prolongera son action en direction des télévisions francophones du Sud, notamment par l'organisation de formations des dirigeants des chaînes africaines. Le ministre de la culture et de la communication souhaite que soit poursuivie cette dynamique, pour permettre au réseau de la francophonie de conserver le rôle créateur qui le caractérise.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21082

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 juin 2003, page 5061

Réponse publiée le : 17 février 2004, page 1216